

Nantes, le 4 septembre 2019

Déplacement de Muriel Pénicaud en Anjou

La Ministre du travail doit lever les incertitudes sur la mise en œuvre de la réforme de l'apprentissage et répondre aux inquiétudes des acteurs

A la veille du déplacement de Muriel Pénicaud en Anjou, Christelle Morançais, Présidente de la Région des Pays de la Loire, tient à réaffirmer la mobilisation de la Région pour le développement de l'apprentissage et demande à la Ministre du travail de lever les incertitudes qui pèsent sur la réforme en cours.

« Je me réjouis de la visite de Muriel Pénicaud dans les Pays de la Loire mais je m'étonne un peu que la Ministre du travail vienne saluer les résultats d'un Plan de relance régional de l'apprentissage dont sa réforme risque de briser la dynamique. On ne peut pas se féliciter en Anjou d'une réussite que l'on compromet à Paris !

Avec une progression de plus de 18% du nombre d'apprentis depuis 2016, les Pays de la Loire font aujourd'hui la course en tête ! Je suis fier de ces résultats obtenus. Ils sont le fruit du travail collectif de tous les acteurs impliqués dans le Plan de relance de l'apprentissage mis en place par la Région dès le début du mandat.

Mais aujourd'hui, je suis également inquiète sur la pérennité de la dynamique enclenchée depuis 2016 car avec la réforme qui entrera en vigueur à partir du 1er janvier 2020, la Région ne pilotera plus l'apprentissage.

Depuis le début, je considère qu'il ne s'agit pas d'une bonne réforme. Aujourd'hui, mes inquiétudes et celle de nombreux acteurs du territoire se confirment car beaucoup d'incertitudes pèsent toujours sur la mise en œuvre de la réforme.

C'est pourquoi, je veux profiter de ce déplacement ministériel pour interpellier directement Muriel Pénicaud afin de lui demander de répondre à toutes ces interrogations et de rassurer les acteurs.

- La Ministre doit nous démontrer que cette réforme n'aboutira pas à un système d'apprentissage à deux vitesses :
 - o Entre les CFA, d'abord car avec le nouveau système de financement selon un coût au contrat, fixé par les branches professionnelles, il y a un risque d'inégalité de traitement et de concurrence déloyale qui à terme pourrait menacer plusieurs dizaines de CFA sur le territoire.
 - o Entre les territoires, également. La Ministre doit nous démontrer que cette réforme ne se fera pas au détriment des CFA situés en zones rurales et péri-urbaines.

- *Enfin, la Ministre doit nous dire comment la Région va pouvoir continuer à accompagner le développement de l'apprentissage, au plus près des acteurs et des territoires. J'ai indiqué que la Région resterait mobilisée pour le développement de l'apprentissage malgré le retrait de sa compétence. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle j'ai fait le choix de maintenir l'ensemble de nos dispositifs d'aide (hébergement, gratuité des manuels scolaires, transports, ...) et de nos financements cette année, là où d'autres régions les ont d'ores et déjà stoppés.*

Mais qu'en sera-t-il demain ? Qui financera ? A l'heure actuelle, le Gouvernement ne nous a toujours pas indiqué avec quelle enveloppe financière nous pourrions continuer à soutenir demain les CFA sur le territoire.

J'attends donc de la Ministre du travail qu'elle réponde très concrètement à ces interrogations et qu'elle lève toutes ces inquiétudes.

Aujourd'hui, ma seule préoccupation est que cette réforme permette de poursuivre le développement de l'apprentissage sans casser la dynamique que nous avons réussi à impulser dans la région, avec les jeunes, les entreprises et les CFA. Car plus que jamais, j'ai la conviction que l'apprentissage est une véritable voie d'excellence pour les jeunes et un remède efficace contre le chômage. »

Christelle Moraçais

Présidente du Conseil régional des Pays de la Loire

CONTACT PRESSE

Gwenola Cariou Huet : Gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr / 02 28 20 60 65 – 06 82 80 18 92